ELECTIONS LEGISLATIVES 21 MARS 1993 • 11e CIRCONSCRIPTION

Candidature C.P.N.T.

Jean-Paul CASSAGNE

Janick BERGEON

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

COMME VOUS, C'EST D'ABORD en TANT QUE FRANÇAIS, que je fais le triste bilan des années qui viennent de s'écouler.

– SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, dans une période certes difficile, les professionnels de la politique n'ont pas pu ou pas su atténuer les effets de la crise.

Pour chacun de vous, pour vos proches, les conditions de vie sont devenues de plus en plus difficiles.

– SUR LES GRANDS PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ, ils ont également échoué, que ce soit dans le domaine de l'immigration, de l'éducation et de la formation, de la santé, etc...

– Enfin, plus grave encore, la période que nous venons de vivre laissera le souvenir écœurant de la corruption, des « affaires » et des scandales (affaires de fausses factures, de détournements de fonds publics, lois d'amnistie, affaire du sang contaminé).

Le moment est donc venu de faire un choix différent en dehors des partis politiques traditionnels qui doivent assumer la lourde responsabilité du bilan actuel.

MAIS C'EST AUSSI EN TANT QU'AQUITAIN ET QUE GIRONDIN, NÉ ET ENRACINÉ DANS CETTE CIRCONSCRIPTION, QUE JE SUIS INQUIET POUR NOTRE AVENIR A TOUS, aussi bien sur le plan économique que pour la préservation du patrimoine régional et de nos valeurs.

En effet, dans notre circonscription, de BLAYE à COUTRAS, de SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC à SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE, de SAINT-SAVIN-DE-BLAYE à BOURG-SUR-GIRONDE, l'avenir de nos familles dépend de la survie du monde rural.

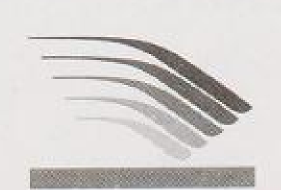
Or, une fois de plus, ce monde rural a été oublié et sacrifié par les responsables politiques qui ne pensent à vous qu'à l'occasion des éléctions.

De son côté, C.P.N.T. n'a pas attendu cette échéance électorale pour défendre la ruralité dans son ensemble et pour dénoncer en particulier les méfaits de la PAC et les dangers du Traité de Maastricht.

Dans ce combat, vous nous avez déjà apporté un soutien chaleureux, en élisant 10 Conseillers C.P.N.T. à la RÉGION AQUITAINE en mars 1992 et en votant massivement contre le Traité de l'Union Européenne.

DANS CETTE 11e CIRCONSCRIPTION, VOUS VOUS SOUVIENDREZ EN EFFET QUE VOUS VOUS ÊTES PRONONCÉS A 57 % CONTRE LE TRAITÉ DE MAASTRICHT, EN DÉSAVOUANT ALORS CEUX QUI SE PRÉSENTENT ENCORE AUJOURD'HUI A VOS SUFFRAGES.

Faut-il rappeler que le candidat du P.S., celui de l'opposition et enfin celui de Génération Ecologie ont tous fait campagne pour le traité de MAASTRICHT !



Chasse Pêche Nature Traditions

COMMENT PEUVENT-ILS AUJOURD'HUI SE PRÉSENTER À VOUS COMME LES DÉFENSEURS DE LA RURALITÉ ET DES TRADITIONS RÉGIONALES ?

POUR NOTRE PART, SANS VOUS TROMPER PAR DES PROMESSES DÉMAGOGIQUES, NOUS NOUS ENGAGEONS AVEC C.P.N.T. SUR DES CHOIX IMPORTANTS ET DES ACTIONS SPÉCIFIQUES :

• DÉFENSE PRIORITAIRE DU MONDE RURAL impliquant la révision de la PAC et le refus formel de la négociation du G.A.T.T.

Il est temps d'arrêter la désertification des campagnes, la mise en jachère des terres, la réduction des productions agricoles et la fixation autoritaire des prix.

• DÉFENSE INTRANSIGEANTE DE NOTRE PATRIMOINE RÉGIONAL, c'est-à-dire de nos traditions et de notre identité face à l'invasion de la technocratie européenne.

Comment accepter plus longtemps, par exemple, que la pratique de la chasse soit réglementée à BRUXELLES, et que demain d'autres directives menacent également la pêche et les activités régionales.

C.P.N.T. CONSTITUE A CE TITRE UN CONTRE-POUVOIR INDISPENSABLE.

Dans la défense de ce patrimoine régional, il faudra faire porter l'effort sur la mise en valeur des produits régionaux, sur le tourisme rural, afin de permettre en particulier aux artisans et aux commerçants de rester dans nos campagnes et dans nos bourgs.

• ENFIN, OPPOSITION FERME AUX ÉCOLOGISTES DE TOUTES SORTES sur tous les sujets qui vous concernent directement.

Toutes les décisions qui concernent l'espace rural doivent être prises par vous qui vivez à la campagne, qui la connaissez et qui l'entretenez.

Ce ne sont pas les usagers occasionnels de la nature qui doivent vous dicter leur loi.

TEL EST L'ENJEU DE CETTE ÉLECTION LÉGISLATIVE.

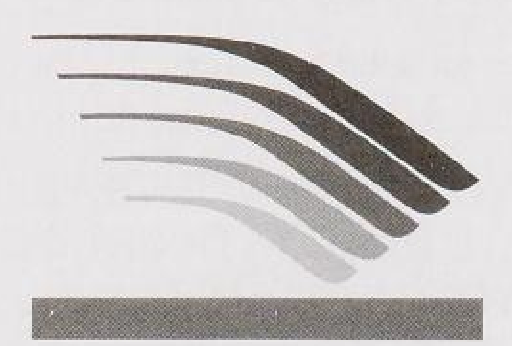
EN VOTANT C.P.N.T. ET EN NOUS FAISANT CONFIANCE, .

VOUS VOTEREZ UTILEMENT POUR LA SURVIE ÉCONOMIQUE DU MONDE RURAL mais VOUS VOTEREZ AUSSI AVEC CŒUR POUR CE QUE VOUS AIMEZ, POUR LA SURVIE DE VOS VALEURS ET DE VOS TRADITIONS, SOIT EN UN MOT VOTRE BIEN-ÊTRE.

JANICK BERGEON
Avocat de la Fédération départementale des Chasseurs de la Gironde
Membre de l'Association Française du Droit Rural

JEAN-PAUL CASSAGNE
Suppléant
Propriètaire Viticulteur à Salignac
Administrateur de la Cave Coopérative de Lugon

Vu, les candidats.



Chasse Pêche Nature Traditions

Imp. LAPLANTE R.C. B. 337 926 745